

Zeitschrift: Entretiens sur l'Antiquité classique
Herausgeber: Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique
Band: 8 (1962)

Artikel: Egyptiens et étrangers dans l'Egypte ptolémaïque
Autor: Peremans, Willy
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-661074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IV

WILLY PEREMANS

Egyptiens et étrangers dans l'Egypte ptolémaïque

ÉGYPTE ET ÉTRANGERS DANS L'ÉGYPTE PTOLÉMAÏQUE

Introduction

AVANT de nous engager dans le sujet proprement dit, il est indispensable de fixer dans une brève introduction, aussi exactement que possible, les limites du monde hellénistique.

Nous n'avons nullement l'intention de nous prononcer sur la valeur des théories qui essaient de définir les traits essentiels de la période hellénistique, sa durée, son extension, son contenu. Nous ne discuterons pas les écrits de R. Laqueur¹, W. Otto², E. Howald³ et d'autres auteurs, sachant que pour être complet, nous devrions dresser une longue liste bibliographique.

Nous préférons procéder d'une façon plus pratique et présenter concrètement le sujet que nous voulons étudier.

Et tout d'abord quelles sont les limites de la période hellénistique dans le temps ? De l'avis de certains, elle débute non pas avec Alexandre le Grand, mais avec Philippe de Macédoine, le père du grand conquérant⁴. Nous ne voulons pas intervenir dans ce débat, puisque les influences réciproques, que nous nous proposons d'étudier, furent l'effet d'un contact régulier et permanent entre l'Orient et l'Occident et que celui-ci ne s'est établi qu'à partir d'Alexandre le Grand. Il est plus difficile de se prononcer sur la date qui marque la fin de cette même période. D'après certains auteurs, elle s'étend d'Alexandre le Grand à Auguste. Selon d'autres, elle continue jusqu'à Dioclétien. D'autres encore

¹ *Hellenismus*. Akademische Rede, Giessen, 1925. ² *Kulturgeschichte des Altertums*, München, 1925. ³ *Kultur der Antike*, Potsdam, 1935.

⁴ Cf. H. BENGTSON, *Griechische Geschichte von den Anfängen bis in die römische Kaiserzeit*, München, Beck, 1960².

sont d'avis que les dix siècles qui vont de la fin de l'empire Perse aux débuts de l'Islam forment une unité¹.

Nous limiterons prudemment notre enquête aux siècles qui précèdent l'ère chrétienne.

En jetant à l'occasion un coup d'œil sur l'évolution au cours des siècles suivants, nous nous garderons cependant de vouloir l'étudier de façon exhaustive. C'est essentiellement une solution pratique que nous avons cherchée, adaptée au temps dont nous disposons et à notre compétence.

Dans l'espace, le monde hellénistique comprend tous les pays qui à cette époque subirent l'influence de la civilisation grecque. Tout d'abord le monde grec c'est-à-dire la péninsule grecque, les îles, les côtes de l'Asie mineure, les régions de la Mer Noire, la Thrace et la Macédoine.

Ensuite les vastes territoires qui constituaient les royaumes des Séleucides et des Lagides, ainsi que d'autres pays plus éloignés encore en Orient et en Occident, sur lesquels la civilisation grecque s'est répandue et auxquels elle a donné une certaine unité²: Rome notamment et Carthage ainsi que l'Inde. Evidemment il nous serait bien difficile, pour les raisons indiquées, d'examiner l'évolution dans toutes ces régions.

Ainsi nous n'avons point l'intention d'étudier les rapports entre Rome et la Grèce. Est-ce à dire que nous sommes suffisamment renseignés sur le processus d'hellénisation de l'Occident et sur les particularités du caractère romain qui lui ont permis de survivre malgré toutes les influences étrangères ? Evidemment non. Il serait bien facile d'énumérer certains aspects du problème qui continuent à éveiller la curiosité des savants³. Par exemple, on est d'accord pour

¹ C. BRADFORD WELLES, *The Hellenistic Orient in The Idea of History in the ancient Near East*, New Haven, 1955, pp. 135-167, voir p. 135.

² M. ROSTOVZEFF, *Social Econ. History Hell. World*, pp. 1032-1053.

³ Cf. J. H. WASZINK, *Zum Studium griechischer Einflüsse in der lateinischen Literatur. Antike und Abendland*, IX, 1960, pp. 109-122. Voir aussi *Entretiens sur l'Antiquité classique*, Tome II, *L'Influence grecque sur la poésie latine de Catulle à Ovide*, 1956.

dire que les origines de la littérature latine remontent aux Grecs. Mais lorsqu'il s'agit de distinguer clairement l'apport grec et l'originalité romaine dans ces écrits, les avis sont partagés.

Limitons-nous à un secteur bien défini, celui de l'histoire romaine, et demandons-nous quels furent les éléments grecs et romains dans cette subdivision de la littérature latine.

Parmi les éléments grecs nous comptons tout d'abord la langue, dont se sert le premier des historiens romains, Fabius Pictor, lorsque, vers 200 avant J.-C., il écrit son ouvrage. Pendant la première moitié du II^e siècle d'autres historiens écrivent en grec: L. Cincius Alimentus, le sénateur C. Acilius et le consul A. Postumius Albinus. Mais au cours de cette même période, Caton l'Ancien parvint à imposer le latin comme langue véhiculaire des ouvrages historiques. Cependant il n'était point insensible aux exemples grecs puisque l'idée de ses *Origines* lui vint des κτίσεις de ses prédécesseurs en Grèce.

L'influence grecque se manifeste également par les traductions du Grec.

Ainsi L. Cornelius Sisenna transposa en latin les *Milesiaka* d'Aristide¹. Ce même Sisenna, auteur d'une histoire de sa propre période et partisan de Sylla, avait choisi comme exemple Clitarque, l'historien d'Alexandre le Grand.

D'autres particularités relatives soit à la forme, soit au contenu de l'ouvrage, sans autoriser une conclusion définitive, permettent néanmoins des comparaisons très convaincantes et semblent montrer l'influence grecque. En ce qui concerne le style, l'étude bien connue de P. Scheller² indique dans quelle large mesure les modèles hellénistiques ont été imités par les Latins.

¹ Cf. F. JACOBY, *F. G. H.*, 495. ² *De hellenistica historiae conscribendae arte*, Diss., Leipzig, 1911.

D'autre part, l'art grec de la période hellénistique, apparenté à la tragédie, a servi d'exemple et de source d'inspiration à L. Cœlius Antipater, qui, en écrivant le récit de la deuxième guerre punique, composa pour ainsi dire un poème épique en prose¹.

Notons aussi que la conception de l'histoire des auteurs grecs fut parfois reprise par les Romains, notamment par Sempronius Asellio, qui suivit au moins partiellement² l'exemple de Polybe et qui, comme ce dernier, écrivit une histoire pragmatique.

Enfin la tendance moralisante bien connue de certains auteurs les rattache sans doute à l'historiographie grecque du IV^e siècle.

Ces différents éléments grecs, qu'on retrouve sans peine dans l'historiographie latine, ne doivent pas nous amener à exagérer l'influence grecque ou à sous-estimer l'originalité romaine dans ce secteur de la vie littéraire.

Il est important de constater que l'historiographie latine, au moins dans ses origines, est sénatoriale, et que le genre historique à Rome est né en liaison étroite avec la vie politique. C'est le culte des ancêtres qui poussa les Romains à écrire l'histoire, de même qu'un certain chauvinisme né de l'accroissement subit et considérable de la puissance romaine. L'idée de la communauté romaine et celle de la tradition, toujours présentes dans cette historiographie, lui impriment un caractère nettement romain.

Le Problème

Dans les pays du proche Orient la situation était très différente. Au moment où Rome commençait son activité civilisatrice, l'Egypte et Babylone s'enorgueillissaient déjà d'un passé prestigieux. D'autre part les civilisations qui s'étaient développées dans ces pays étaient diamétralement

¹ F. KLINGNER, *Die Antike*, 13, 1937, p. 12. ² IBID., p. 11-12.

opposées à la culture grecque. L'antinomie entre l'esprit grec et l'esprit oriental s'était d'ailleurs aggravée et renforcée au cours des siècles.

Pour la première fois ces représentants de civilisations aussi différentes allaient habiter un même pays. Le résultat de leur contact, spécialement en ce qui concerne l'Egypte, constitue l'objet de nos recherches¹.

Il va sans dire qu'il ne saurait être question de poursuivre dans le détail l'examen des influences réciproques.

Ainsi nous n'avons pas l'occasion de nous pencher sur la situation particulière des Juifs, abondamment décrite par différents auteurs², ni d'établir une distinction entre les éléments macédoniens et grecs de la civilisation hellénistique. Il faudra nous contenter d'un examen plus ou moins approximatif des influences qu'on peut appeler en général grecques ou orientales.

Les procès d'hellénisation et d'orientalisation ont été souvent étudiés sur des points particuliers. Pour procéder d'une manière systématique, il faudrait, dans de nombreux domaines, étudier aussi bien les personnes que les institutions, afin de retrouver si possible les intentions de ceux qui ont inspiré ou dirigé une politique. Nous nous proposons de faire appel aux résultats obtenus dans les recherches prosopographiques et d'examiner de plus près certains aspects de la vie publique et privée. Nous étudierons la monarchie, l'administration et le droit, l'armée et le gymnase, la civilisation et la religion, la vie économique et la vie privée.

Cette analyse des courants grecs et orientaux dans la civilisation hellénistique se rattache à l'examen des périodes successives de cette époque. Les années d'Alexandre se

¹ Cf. M. ROSTOVTEFF, *Soc. Ec. Hist.*, II, p. 1031. ² V. TCHERIKOWER, *Hellenistic Civilisation and the Jews*, Transl. S. Applebaum, Philadelphia, 1959; M. HADAS, *Hellenistic Culture. Fusion and Diffusion*, New York, 1960.

caractérisent par un rapprochement et un essai de fusion entre Grecs et Orientaux et auraient pu aboutir à une civilisation à caractère mixte.

Au III^e siècle, on assiste à une poussée victorieuse de la civilisation grecque, qui semble s'imposer au monde oriental sous l'influence d'hommes plus compétents ou plus habiles.

Aux II^e et I^r siècles avant J.-C., il est plus difficile de déterminer le caractère fondamental et la tendance dominante de la période envisagée. Peut-on parler de rapprochement, d'isolement ou de développement autonome de deux civilisations ? Faut-il admettre que le rapprochement, qui sans aucun doute se manifeste au cours de ces deux siècles, fut considérable ou réduit ? L'aperçu des trois périodes indiquées et l'étude des phénomènes de rapprochement ou d'isolement des civilisations grecque et orientale soulèvent de nouveaux problèmes : celui de la continuité de la culture grecque, ainsi que celui de son évolution ultérieure sous l'empire romain.

Ils ne seront qu'effleurés au cours de notre exposé.

Rapprochement et fusion à l'époque d'Alexandre le Grand

La coexistence, qui forme l'objet de cette étude, commence à l'époque d'Alexandre le Grand. Le conquérant prend certaines décisions qui, aux yeux des Grecs, devaient être assez révolutionnaires. Sa politique tend, au moins dans une certaine mesure, à la fusion des peuples. Il a essayé de rapprocher entre elles les nationalités qui, dans son empire, jouaient un rôle de premier plan.

Concernant son attitude vis-à-vis des Grecs et des Barbares, Plutarque a conservé un texte important¹. Après avoir cité la théorie de Zénon, le fondateur de l'école Stoï-

¹ *De Alexandri Magni fortuna aut virtute*, I, 6 (329 A-D).

cienne, qui enseignait que tous les hommes appartiennent à une même communauté, Plutarque fait remarquer que ce fut Alexandre qui réalisa cette idée dans la pratique et qui se crut le διαλλακτής τῶν ὄλων.

Ce rapprochement entre différentes nationalités à l'époque hellénistique, lorsque par suite des conquêtes d'Alexandre les rapports entre Grecs et Orientaux se présentaient sous un jour entièrement nouveau, s'explique au moins en partie aussi bien par les relations antérieures des Grecs avec l'Orient que par l'évolution des idées grecques concernant les barbares.

Longtemps avant Alexandre, le contact s'était établi entre l'Orient et la Grèce. « En quoi, écrit A. Piganiol¹, réside l'unité de l'histoire grecque, des origines à l'époque hellénistique ? Elle nous enseigne aux origines, l'action de l'Orient sur les civilisations méditerranéennes et, au terme, la réaction de la Grèce sur l'Orient. Le problème qui domine toute cette histoire est celui du contact entre l'Europe et l'Asie, de leur duel, de leur mutuel enrichissement ».

Ce contact existe en Egypte même, bien avant l'époque hellénistique. A Memphis on comptait parmi les habitants de la ville les Hellénomemphtes et les Caromemphtes, descendants sans doute des mercenaires ioniens et cariens qui avaient servi sous Psammétique I (664-610 a. C.) et Amasis (570-526 a. C.), et qui s'étaient mêlés à la population égyptienne.

Etienne de Byzance dit que les Cariens habitaient à Memphis un quartier séparé, qu'ils contractaient mariage avec les Memphites et qu'ils s'appelaient Caromemphtes².

D'autre part le rapprochement entre Grecs et Orientaux fut aussi le résultat d'une évolution dans les idées en Grèce même, où l'individualisme et le cosmopolitisme se firent

¹ *Histoire de Rome*, Coll. Clio, 1954, p. IX. ² S. v. Καρωνόν.. Voir A. SWIDEREK, *Hellénion de Memphis : la rencontre de deux mondes*, in *Eos*, 51 (1961), pp. 55-63.

jour dès le v^e siècle, sous l'influence des sophistes. Il suffira de rappeler quelques textes, fort bien connus, pour voir le développement qui aboutit aux conceptions de la période hellénistique. Pour un homme bien né, disait Démocrite, au v^e siècle, le monde entier est la patrie¹.

Chez un autre contemporain de Socrate, Antiphon le sophiste², nous lisons: « Le fait est que, par nature, nous sommes tous et en tout de naissance identique, Grecs et Barbares; et il est permis de constater que les choses qui sont nécessaires de nécessité naturelle sont (communes) à tous les hommes... Aucun de nous n'a été distingué à l'origine comme Barbare ou comme Grec: tous nous respirons l'air par la bouche et par les narines ».

Il faut citer surtout un passage du *Panégyrique* d'Isocrate (380 a. C.)³ qui a fait l'objet de longs commentaires. L'auteur s'y exprime comme suit: « Notre cité a de tant distancé les autres hommes pour la pensée et la parole que ses élèves sont devenus les maîtres des autres, qu'elle a fait employer le nom des Grecs non plus comme celui de la race, mais comme celui de la culture et qu'on appelle Grecs plutôt les gens qui participent à notre éducation que ceux qui ont la même origine que nous ».

Même si on est d'avis que dans ce passage Isocrate glorifie la formation attique et que la notion de Grec est rétrécie au lieu d'être élargie⁴, il faut admettre cependant que, dans ce texte, la notion de Grec n'est plus un concept ethnique. Isocrate donne une définition du terme Hellène qui

¹ H. DIELS-W. KRANZ, *Vorsokratiker* fr. 247: ἀνδρὶ σοφῷ πᾶσα γῆ βατή· ψυχῆς γὰρ ἀγαθῆς πατρὶς δὲ ξύμπας κόσμος. ² Ed. L. GERNET, *Antiphon*, Paris, Les Belles Lettres, 1923, p. 178, fr. 5. ³ Trad. G. MATHIEU-E. BRÉMOND, Paris, Les Belles Lettres, 1938, § 50. Voir aussi E. BUCHNER, *Der Panegyrikos des Isokrates. Eine Historisch-Philologische Untersuchung*, Wiesbaden, 1958, (Historia, Einzelschriften), Heft 2, pp. 61-65.

⁴ καὶ τὸ τῶν Ἑλλήνων ὄνομα πεποίηκεν μηκέτι τοῦ γένους ἀλλὰ τῆς διανοίας δοκεῖν εἶναι, καὶ μᾶλλον Ἑλληνας καλεῖσθαι τοὺς τῆς παιδεύσεως τῆς ἡμετέρας ἢ τοὺς τῆς κοινῆς φύσεως μετέχοντας.

annonce l'Hellénisme et il devient le précurseur d'une conception qui classe les hommes non point d'après leur origine ethnique, mais d'après les vertus et les vices¹.

Cette attitude est décrite dans un passage bien connu de Strabon qui, citant Eratosthène, s'exprime comme suit²: « A la fin de son exposé, sans louer ceux qui divisent l'humanité en deux groupes, notamment en Grecs et en Barbares, ni ceux qui donnaient à Alexandre le conseil de traiter les Grecs en amis et les Barbares en ennemis, il (Eratosthène) dit qu'il vaut mieux établir la distinction selon la vertu et le vice. Beaucoup de Grecs en effet sont mauvais et beaucoup de Barbares hommes de société comme par exemple les Indiens et les Aryens, les Romains et les Carthaginois, qui ont une forme de gouvernement admirable. Voilà la raison pour laquelle Alexandre, négligeant l'avis de ses conseillers, accueillit autant que possible les hommes de bonne réputation et les combla de bienfaits ».

Ce cosmopolitisme de la période hellénistique se retrouve également au théâtre, sous la forme de la comédie nouvelle, ainsi que dans les écrits qui répandent l'idée de l'*homonoia*, l'unité des cœurs de tout le genre humain³.

La Poussée de l'Hellénisme au III^e siècle

Au III^e siècle une réaction se fait jour et la mentalité change. La tendance au rapprochement et à la fusion des différents groupes ethniques semble avoir considérablement faibli. Les Grecs et les Orientaux vivent plutôt isolés et leurs civilisations respectives se développent de manière autonome.

Au cours de ce siècle, considéré par certains comme le cœur de la période hellénistique⁴, les classes dirigeantes

¹ H. BENGSTON, *Hellenen und Barbaren*, Unser Geschichtsbild, München, 1954, pp. 25-40, notamment p. 31. ² I, 4, 9. ³ Voir W. W. TARN, *Alexander the Great and the Unity of Mankind*, pp. 15-16. ⁴ Cf. T. S. BROWN, *Timaeus of Tauromenium*, p. V.

jouent, de l'avis de Chr. Habicht¹ un rôle extrêmement important. « Les réalisations historiques, écrit-il, de la monarchie hellénistique, comme l'organisation de l'économie et de l'administration chez les Lagides ou l'hellénisation de l'Asie par la colonisation des Séleucides, sont la gloire des classes dirigeantes et elles se situent au III^e siècle avant J.-C. »².

Ces classes se distinguent non seulement par leurs réalisations mais aussi par leur exclusivisme national, c.-à-d. que normalement, et pour autant qu'elles se montrent actives dans la vie publique, elles se composent d'immigrés.

Cette règle générale ne s'applique pas de façon identique dans les différents pays et comporte toujours des exceptions.

En Syrie, les Iraniens ont joué, de l'avis de M. Bengtsson³, un rôle assez important, par suite de l'attitude conciliante adoptée à leur égard par les rois de Syrie. Des facilités furent également accordées aux autres peuples, excepté aux Parthes.

Selon Chr. Habicht, dans le royaume des Séleucides, les Orientaux ne parviennent à s'infiltrer dans les classes supérieures de la société qu'après deux générations et ne représentent que 2,5 % des éléments dirigeants. Ils commandent surtout les troupes indigènes, mais occupent très rarement des positions-clés à la cour ou dans le royaume.

En Egypte, les Macédoniens et les Grecs ont la direction des affaires. Quelques Egyptiens seulement sont parvenus à pénétrer dans les hautes sphères de la société. Citons en exemple, Manéthon, l'historien égyptien qui écrivit en grec une histoire de l'Egypte et qui fut un conseiller du roi. Nectanebo, neveu du dernier roi égyptien, exerça du temps des premiers Lagides un commandement à l'armée. Petosiris,

¹ *Die herrschende Gesellschaft in den hellenistischen Monarchien*, in *Vierteljahrsschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 45 (1958), 1-16. ² Op. cit., p. 16. ³ *Die Bedeutung der Eingeborenenbevölkerung in den hellenistischen Oststaaten* in *Die Welt als Geschichte*, 11, 1951, pp. 135-142. Voir p. 137.

qui vivait comme un prince au début de l'époque ptolémaïque, personnifie l'aristocratie égyptienne, fort mal connue au cours de cette période.

Aux siècles suivants, la situation évolue en ce sens que les Egyptiens participent en plus grand nombre à la direction du pays.

Pour se faire une idée plus précise de la situation, il faudra intensifier les recherches prosopographiques, qui, dès maintenant, ont prouvé leur utilité. A la fin du quatrième volume de la *Prosopographia Ptolemaica*, édité en 1959, nous sommes arrivés au numéro 12 459.

Mais il est évident que la documentation dont nous disposons présente de graves défauts.

Tout d'abord elle est analytique. Ces données concrètes, incomplètes et disparates, permettent-elles une synthèse de l'Egypte ptolémaïque ?

Et que de fois n'a-t-on pas souligné que l'élément oriental de la civilisation hellénistique reste une grande inconnue et que notre attention est surtout retenue par l'aspect gréco-macédonien de cette même civilisation. « Si l'on peut lire aujourd'hui quelque trente mille papyrus grecs, tandis que moins de deux mille papyrus démotiques nous sont accessibles, il faut dire que cette proportion ne répond nullement au rapport réel de ce qui s'est écrit dans chacune des deux langues »¹.

Les causes de cette situation déplorable sont nombreuses et les dangers que nous courons continuellement dans l'interprétation des textes sont réels, puisque nous serons toujours enclins à surestimer l'élément gréco-macédonien dans la civilisation hellénistique.

D'ailleurs il n'y a pas que le manque de documents démotiques qui nous gêne. Nous pourrions éventuellement nous servir des renseignements contenus dans les textes

¹ Cl. PRÉAUX, *Chron. Egypte*, 18 (1943), p. 152.

grecs, si nous disposions de critères solides pour identifier, partout et toujours, les Orientaux et pour les distinguer des immigrés. Mais, comme chacun sait, ici aussi nous nous heurtons à de très grandes difficultés d'interprétation.

Ce n'est donc qu'avec prudence et circonspection que nous utiliserons les données fournies par la prosopographie.

Cela dit, essayons de retrouver les représentants principaux des classes dirigeantes et de les identifier.

Au III^e siècle, à en juger par les deux premiers volumes de la *Prosopographia Ptolemaica*, les chefs de l'administration et de l'armée sont grecs ou macédoniens.

Parmi les prêtres, nous rencontrons des Egyptiens qui représentent les temples du pays¹ et une civilisation grandiose. Mais ils ne sont qu'exceptionnellement parvenus à s'infiltrer dans les milieux actifs de la capitale, responsables des décisions importantes.

Les prêtres éponymes dont on a pu dresser une longue liste comportant 364 numéros², et qui sont particulièrement bien connus pour certains règnes, sont Grecs ou Macédoniens³. Ils jouent un rôle dans la vie publique et exercent une influence considérable dans la vie politique ou dans l'armée.

En ce qui concerne les tribunaux, des Grecs siègent dans la juridiction centrale à Alexandrie⁴, dans la cour des Dix⁵ et dans celle des Chrématises⁶. Les Laocrites, en revanche, sont Egyptiens⁷.

¹ Voir *Prosopogr. Ptolemaica*, vol. 3, Louvain, 1956 (*Studia Hellenistica*, vol. 11). ² *Ibid.* Nos 4984-5348. ³ Voici les données qui nous ont été fournies par M. J. Ijsewijn pour la période 285/4 à 106/5 à Alexandrie. Environ 580 prêtres éponymes furent nommés: Le nombre théorique de noms est à peu près 1200. Or nous connaissons 685 noms, soit environ 57%. D'après les règnes, les données se subdivisent comme suit: Ptolémée II Philadelphe: 78%; Ptolémée III Evergète: 92%; Ptolémée IV Philopator: 75%; Ptolémée V Epiphanie: 85%; Ptolémée VI Philometor: 52%; Ptolémée VIII Evergète II: 21%; Ptolémée IX Soter II (1^{re} période): 38%; environ 175 personnes, c'est-à-dire ca. 15%, ont pu être identifiées. ⁴ *Ibid.*, nos 7910-7919. ⁵ *Ibid.*, nos 7920-7955. ⁶ *Ibid.*, nos 7956-8016. ⁷ *Ibid.*, nos 8017-8025.

Le koinodikion, où Egyptiens et étrangers se rencontrent, reste pour ainsi dire inconnu. Nous ne disposons, dans ce cas, d'aucune donnée prosopographique.

Passons à la partie de la *Prosopographia Ptolemaica* qui n'est pas encore éditée, et qui contient notamment les pages relatives à la civilisation.

Nous n'y retrouvons pour ainsi dire que des étrangers. Ainsi pour l'ensemble de la littérature, nous disposons de plus de deux cents noms qui, à quelques exceptions près, sont tous étrangers. Evidemment nous connaissons Manéthon, l'historien, et Isidore, l'hymnographe, mais ces Egyptiens sont très isolés. Ils écrivent d'ailleurs en grec comme Berossos à Babylone et Fabius Pictor à Rome.

La médecine, les sciences et les arts fournissent une centaine de noms dont à première vue une dizaine semblent être indigènes.

Ces derniers sont un peu plus nombreux chez les musiciens, les acteurs et les danseurs, les peintres et les sculpteurs parmi lesquels nous rencontrons une vingtaine d'Egyptiens sur un total d'une bonne centaine de personnes. Mais l'élément indigène est complètement absent de la catégorie des gymnasiarques et des athlètes, qui ensemble atteignent presque la centaine. Ces différentes subdivisions réunies, toutes relatives à l'histoire de la civilisation, totalisent cinq cents personnes environ, parmi lesquelles nous rencontrons trente à trente-cinq indigènes.

L'entourage du roi constitue un milieu essentiellement grec ou macédonien. Les conseillers politiques portent assez souvent le nom d'amis, de φίλοι. Leur rôle important a été très bien décrit par Chr. Habicht dans son étude citée plus haut. Nous entrons ici en contact avec la titulature aulique, qui, malgré son extrême importance, n'a pas encore fait l'objet d'un examen approfondi et qui, dans la très grande majorité des cas, semble être réservée aux institutions d'origine grecque.

Parmi les conseillers du roi les Egyptiens comme Manéthon, déjà mentionné, forment une exception à la règle générale. Il en est de même dans les différentes fonctions politiques, par exemple chez les tuteurs, les epitropoi ou les militaires de la garde royale, la therapeia, les neaniskoi et les syntrophoi.

Le personnel de la cour, attaché soit à la personne du roi, comme les médecins, soit au palais, comme les bibliothécaires, est originaire lui aussi des milieux grecs et macédoniens. Dans le cas des bibliothécaires, les renseignements, au moins en ce qui concerne le III^e siècle, sont assez abondants¹. Le personnel supérieur et subalterne de la cour royale groupe dans nos listes plus de cent personnes.

Dans le secteur des relations internationales nous distinguons les ambassadeurs étrangers ou ptolémaïques, les proxènes et les théores. La question à traiter ne se pose que pour les ambassadeurs envoyés par les Lagides. Ils forment un groupe de plus de cinquante personnes et semblent être tous des immigrés. Ceux qui représentent auprès des Lagides des pays étrangers et qui influencent le milieu alexandrin, sont plus nombreux. Nous en connaissons plus de cent.

Il reste enfin le secteur des possessions extérieures de l'Egypte où l'administration civile et financière, l'armée, la justice, la vie économique sont dirigées par des Grecs et des Macédoniens. Ici comme ailleurs, les rois d'Egypte comptent sur la collaboration et la fidélité de ceux qui les ont suivis en Orient.

Ces classes dirigeantes se distinguent aussi par leur esprit de cohésion.

Les Grecs, se retrouvant dans un pays lointain, se serrent les coudes comme par exemple les Cariens groupés autour

¹ W. PEREMANS, *Bibliotheek en Bibliothecarissen te Alexandrië. Scrinium Lovaniense*, pp. 79-88, Louvain, 1961.

de Zénon, l'intendant d'Apollonios, qui était lui-même ministre de Ptolémée II Philadelphe¹. Les Juifs se groupèrent entre autres dans le village de Samareia² et plusieurs clérouques thraces s'établirent à Pitos dans le nome de Memphis³.

L'entr'aide dans ces groupes nationaux se manifeste par exemple dans les lettres de recommandation, les *ἐπιστολαὶ συστατικαί*⁴.

Quant aux étrangers d'un rang élevé, ils forment des groupes organisés qui contrôlent presque toute la vie publique et occupent les postes importants.

Les grandes familles d'Egypte semblent se partager les honneurs et les responsabilités dans les milieux de l'armée, de la vie politique et du culte. Il est à noter que les représentants des sciences, des lettres et des arts vivent plus retirés. Ils ont moins de relations dans les milieux politiques, militaires ou religieux et en général ils ne portent pas de titre aulique.

Aussi longtemps que l'élément gréco-macédonien prédomine en Egypte, la situation est claire et le problème des influences réciproques se résout assez facilement.

Ce n'est qu'au moment où les forces en présence vont s'équilibrer, qu'il devient plus difficile de distinguer la part respective de la Grèce et de l'Orient dans la civilisation hellénistique.

Grecs et Orientaux aux II^e et I^r siècles avant J.-C.

Au début du II^e siècle, sous l'influence de différents facteurs, une nouvelle période commence dans l'histoire des états hellénistiques.

¹ Cf. Cl. PRÉAUX, *Les Grecs en Egypte d'après les archives de Zénon*, Bruxelles, 1947. ² P. Petr., II, 4 (11). ³ P. Cair. Zen., 59001 ll. 21-24 (273 a. C.).

⁴ Cf. *Vreemdelingen en Egyptenaren*, p. 244; Cl. W. KEYES, *The greek Letter of Introduction*, in *Am. Journ. Philol.*, 56 (1935), 28-44.

L'intervention de Rome en Orient après la défaite d'Hannibal à Zama marqua un tournant décisif. L'immigration des Grecs en Egypte prit fin, soit que la vitalité de la Grèce fût épuisée, soit que les conditions de vie dans la vallée du Nil ne répondissent plus au désir des étrangers. Les Orientaux en profitèrent pour relever la tête et pour reprendre certaines positions qu'ils avaient provisoirement abandonnées au siècle précédent.

M. Rostovtzeff¹ distingue soigneusement la période des débuts et celle que nous envisageons maintenant. La mentalité a changé, dit-il, de même que les problèmes et les personnages.

Essayons de définir les rapports à cette époque entre Grecs et Orientaux et tout d'abord d'interpréter les difficultés qui semblent provenir de la coexistence sur le même sol de groupes ethniques différents et qui se manifestent dans les révoltes qu'on a appelées nationales.

Il s'agit de savoir si les troubles furent causés par des excès du sentiment national, s'ils ont opposé réellement les Egyptiens aux étrangers ou s'il est possible de les expliquer d'une autre façon.

Dès le III^e siècle nous constatons que les immigrés se heurtent aux indigènes à certains moments. Ainsi, une personne qui n'est pas grecque se plaint amèrement du traitement qu'on lui inflige ὅτι οὐκ ἐπίσταμαι ἐλληνίζειν². Un prêtre Egyptien en veut à un clerc grec qui le méprise parce qu'il est Egyptien καταφρονήσας μου ὅτι Αἰγύπτιός εἰμι³. Et la correspondance de Zénon a conservé un document montrant qu'il était parfois difficile de faire collaborer étrangers et Egyptiens⁴. Vers la fin du III^e siècle, deux requêtes au roi d'Egypte⁵ montrent, elles aussi, que la cohabitation d'immigrés et d'Egyptiens sur la même

¹ *Soc. Ec. Hist.*, II, p. 1096. ² *P. Col. Zen.* II, 66. ³ Cf. H. BENGTSON, *Die Bedeutung der Eingeborenenbevölkerung*, p. 139. ⁴ *P. Cair. Zen.* 59 610.

⁵ *P. Enteux.* 86 (221 a. C.) et *P. Enteux.* 79 (217/6 a. C.).

terre n'allait pas toujours sans difficultés. Mais personne ne prétendra que ces cas sont très nombreux ou très révélateurs.

Pour les siècles suivants nous disposons de quelques témoignages, de Grecs cette fois-ci, qui se plaignent de l'attitude qu'on adopte envers eux¹. Si l'on n'avait que ces rares textes concernant les rapports individuels entre immigrés et Egyptiens, il serait bien difficile d'en tirer des conclusions valables.

Mais ils ne forment pour ainsi dire qu'une introduction à une série de documents décrivant ce que l'on a l'habitude d'appeler la réaction de l'Orient contre la domination grecque.

Les troubles ont commencé en Egypte dès le III^e siècle, et il est assez aisément de se faire une idée de la suite des événements depuis le règne de Ptolémée III (246-221) jusque vers la fin de la dynastie. Mais il importe surtout de noter le caractère compliqué de ces mouvements révolutionnaires.

Longtemps on a supposé qu'une lutte s'était livrée entre Grecs et Egyptiens avec comme enjeu la possession de l'Egypte, et il est hors de doute que les rapports entre étrangers et indigènes ont influencé dans une certaine mesure ces événements.

Mais ce fut surtout le pouvoir central qui fut attaqué par ceux qui voulaient profiter de son affaiblissement, aussi bien par les Grecs d'Alexandrie que par les prêtres égyptiens vivant dans les temples. La désorganisation de l'administration ainsi que les troubles sociaux invitaient le peuple à la révolte.

Quant à l'attitude adoptée par les soldats égyptiens aux II^e et I^{er} siècles, il semble que « leur mécontentement eut probablement la même origine que celui des autres indigènes. Les désordres qu'ils causèrent immédiatement après la victoire de Raphia furent peut-être une crise de démobilisation ».

¹ U.P.Z., I.7., ll. 13-14; I, 8, l. 14, l. 17.

sation. Celle-ci fut aggravée par des mesures d'ordre financier, prises par le gouvernement de Philopator, vraisemblablement en 216 avant J.-C. »¹

Il faut conclure, semble-t-il, que ces troubles et ces désordres ne nous renseignent pas en premier lieu sur les rapports entre les différentes nationalités.

Comment dès lors, se faire une idée des relations existant entre les différents groupes ethniques aux II^e et I^r siècles ?

Il est interdit, semble-t-il, de faire appel, comme pour le siècle précédent, aux données prosopographiques.

En effet, de l'avis de certains savants, les noms de personnes ne correspondent plus, à partir du II^e siècle, à la nationalité. Selon cette théorie il est impossible, en se servant des données de l'anthroponymie, de distinguer les Grecs des Egyptiens au cours des deux derniers siècles avant notre ère.

Il est donc préférable, même si on ne partage pas cet avis, afin d'éviter toute contestation, d'abandonner la méthode suivie pour le III^e siècle, et de chercher une nouvelle base de recherches.

Celle-ci nous est fournie par l'étude des institutions et de la vie privée. Elles peuvent nous dévoiler au moins en partie les traits essentiels et la mentalité de cette période.

Nous voudrions passer successivement en revue la monarchie, l'administration et le droit, l'armée et le gymnase, la civilisation et la religion, la vie économique et la vie privée afin de trouver la solution du problème posé.

La monarchie constitue sans aucun doute l'élément le plus important dans la vie publique des états hellénistiques.

Le caractère oriental de la monarchie introduite en Syrie et en Egypte se manifeste surtout par le pouvoir absolu du souverain, le culte royal, les symboles de la dignité, les titres et le costume.

¹ Voir p. 147, n. 1.

Pour les Grecs, pareille monarchie constitue une ἀνυπεύθυνος ἀρχή.

Mais on aurait tort, en étudiant le milieu hellénistique, de se limiter à l'Egypte et de ne pas considérer le phénomène dans toute son ampleur.

A. Aymard¹ examine la royauté «en tant qu'élément de l'hellénisme, issu de sa transformation interne et des conditions nouvelles de son existence». Il la considère «comme un fait grec, réalisé par des souverains, les uns vraiment grecs, les autres réellement ou prétendûment hellénisés, mais toujours à l'intention des Grecs, eux aussi plus ou moins authentiques, de leur entourage ou de leur obédience».

Cette monarchie nationale s'oppose à la monarchie personnelle de Syrie et d'Egypte. Entre les deux il y a, selon M. Aymard², «une différence de nature».

La monarchie personnelle, telle que nous la voyons en Egypte ptolémaïque, peut à son tour être conçue de façons différentes. «Pour les Grecs d'Egypte, la théorie de la monarchie absolue fut présentée dans son *interpretatio graeca* basée sur l'idée philosophique grecque du βασιλικὸς ἀνήρ et la véritable royauté comme le meilleur des gouvernements. »³

A côté de la monarchie, il y a la personne royale. Les tendances macédoniennes des Lagides, surtout des rois du III^e siècle, ont été mises en lumière par Pausanias⁴: "Ἐχαιρον γὰρ δὴ Μακεδόνες οἱ ἐν Αἰγύπτῳ καλούμενοι βασιλεῖς καθάπερ γε ἦσαν; ils tenaient à être appelés Macédoniens d'après leur véritable origine.

Mais ils essayaient surtout de retirer de l'Egypte le maximum de revenus en faisant appel au travail aussi bien des Grecs et des Macédoniens que des Egyptiens. Ailleurs

¹ X Congr. Intern. Scienze storiche, Rome 1955. Relazioni, vol. II, p. 218.

² Op. laud., p. 227. ³ L. AMUNDSEN, Acta Congressus Madvigiani, I, p. 257.

⁴ X., 7, 8.

nous avons écrit qu'au III^e siècle « la politique des Lagides tient surtout compte des réalités économiques et ne s'encombre pas de préoccupations nationales ¹ ».

Par la suite la situation changea et Ptolémée V Epiphané (203-181) fut le premier à se faire couronner à Memphis selon le rite égyptien. « Le petit roi fut sacré par des prêtres égyptiens, dans la vieille capitale de Memphis avec la cérémonie qui accompagnait le couronnement d'un Pharaon indigène. Ce fut, de l'avis de E. Bevan, un nouvel effort théâtral pour gagner la loyauté des Egyptiens à la domination étrangère, ce qui devait être en effet un besoin pressant ². La royauté en Egypte semble être une institution de caractère oriental, interprétée à leur façon par les Grecs et formant aussi dans la personne du roi un lien entre deux groupes ethniques, qui restaient distants l'un de l'autre.

Dans l'administration civile et financière on peut distinguer l'administration centrale à Alexandrie; celle des villes ou des politeumata à travers l'Egypte; celle de la chora ou de la province. Cette organisation est en partie grecque et en partie égyptienne. La base est restée égyptienne, mais ³ l'administration fut pénétrée d'un esprit grec; la bureaucratie égyptienne, d'ailleurs mal connue, est devenue plus fine, plus logique, plus cohérente. La langue grecque est employée dans l'administration civile et financière. Et surtout la conception et l'esprit de cette administration ont été grécisés.

Voyons en particulier ce qu'il faut penser des circonscriptions administratives. Elles sont en partie d'origine grecque, mais elles remontent normalement à la période pharaonique.

¹ *Vreemdelingen en Egyptenaren*, Louvain, 1937, p. 288. ² E. BEVAN, *Histoire des Lagides*, p. 292 (Bibliothèque historique). ³ M. ROSTOVZEFF, *Soc. Econ. Hist.*, p. 1079.

Parmi les éléments grecs, introduits dans les cadres égyptiens, au commencement de la période des Lagides, citons la dioikesis et la nomarchie, par exemple la dioikesis de Simaristos et la nomarchie de Maimachos. Ces circonscriptions furent désignées par le nom de leur chef, comme les unités de l'armée.

Au début, probablement au temps de Ptolémée Soter, elles furent peut-être conçues comme des zones d'occupation militaire, destinées à régler la répartition des soldats à travers la *chora*. Après la bataille de Gaza, en 312 avant J.-C., le premier Lagide envoya les prisonniers de guerre dans les différentes nomarchies¹.

Après la période des origines, elles devinrent administratives. Mais leurs limites ne correspondaient ni à celles du *nomos*, ni à celles d'une partie de celui-ci.

Les difficultés qui en résultaient, exigeaient l'unification du système administratif. Il fallait choisir entre la conception grecque et égyptienne. Déjà à partir du III^e siècle, l'organisation locale égyptienne l'emporte. La dioikesis disparaît avant 259/8, et en 229/8 av. J.-C. on mentionne pour la dernière fois l'administrateur de la nomarchie.

Il ne reste plus dès lors, comme représentant de l'organisation grecque, que la *meris*, plus récente que la dioikesis et la nomarchie, et formant une subdivision administrative du Fayoum.

Aux II^e et I^r siècles av. J.-C., on constate une tendance à la décentralisation, une dispersion géographique de nombreuses *komai*, qui s'éloignent de plus en plus du pouvoir central, gréco-macédonien, d'Alexandrie.

La Haute-Egypte, mal connue au III^e siècle, fut indépendante entre 206 et 186. Reconquise, elle fut réorganisée par Ptolémée VI Philometor et Ptolémée VIII Evergète II sur le modèle égyptien: une administration centrale pour

¹ Diod. XIX.85.4. Voir cependant: H. BENGTSON, *Strategie*, III, pp. 16-18.

toute la Thébaïde fut subdivisée en nomoi, composés chacun de deux toparchies.

A côté des circonscriptions, *l'organisation du travail administratif* rappelle à son tour l'Egypte pharaonique.

Comme à la période précédente, on distingue sous les Ptolémées, les secrétaires: les basilicogrammata, les topogrammata, les comogrammata; les fonctionnaires qui, l'évaluation une fois terminée, passent à l'exploitation, les nomarques, les toparques, les comarques; d'autres enfin qui font rentrer les revenus dans le trésor royal, les thesauroi et notamment les sitologues.

Evidemment le système fut complété par les Grecs. L'argent se répandit dans la chora et à côté des thesauroi on créa les banques, les trapezai.

Si dans l'ensemble, l'organisation du travail administratif fut égyptienne au III^e siècle, l'apport des Grecs fut considérable. Ils organisèrent le système de contrôle et firent preuve d'un grand dynamisme.

Au cours du siècle suivant, on introduisit encore de nombreux changements qu'il est impossible d'analyser ici, mais qui accentuèrent le caractère égyptien de l'organisation.

Il serait cependant erroné de conclure que cette administration fut entièrement égyptienne, puisqu'elle fut dirigée par des immigrés.

Par suite de la politique des Lagides les cadres administratifs furent remplis d'étrangers. Ceux-ci se retrouvent jusqu'à la frontière de la Thébaïde, dans presque tous les secteurs de l'administration. Même la direction des départements d'origine égyptienne fut confiée à des étrangers, comme le montre par exemple la liste des sitologues. Les Egyptiens se maintiennent dans le secrétariat et dans d'autres fonctions moins importantes.

Ces fonctionnaires, surtout grecs ou macédoniens, se servent d'une machine administrative égyptienne. Ils appli-

quent certains principes qui remontent aux Pharaons et qui se rapportent par exemple à la responsabilité des fonctionnaires.

Les lois en vigueur dans le royaume des Lagides sont: l'*έγχώριος νόμος*, la loi des habitants du pays, c.-à-d. des Egyptiens, et les *πολιτικοὶ νόμοι*, les règles, appliquées par les immigrés. Ceux-ci avaient introduit leur droit en Egypte car la justice se basait sur le principe de la personne et non sur celui du lieu.

Au-dessus de ces deux systèmes on trouve les *διαγράμματα* et les *προστάγματα* du roi.

Les lois semblent donc favoriser également deux tendances: celle de l'influence réciproque et celle de l'autonomie, car, tandis que l'*έγχώριος νόμος* et les *πολιτικοὶ νόμοι* ne s'adressent qu'à des groupes bien déterminés de la population, le *πρόσταγμα* royal vaut pour tous les habitants de l'Egypte. En cas d'opposition ou de conflit, les décrets royaux l'emportent sur toutes les autres lois. On prépare ainsi la voie à un système d'unité et le droit territorial commence à remplacer le droit personnel.

Mais la question essentielle est de savoir si les lois, émanant du roi, sont complètes. Dépassent-elles le principe: *ὅπως μηθὲν τῷ βασιλεῖ διαπεσῆ* (Pour que rien ne se perde pour le trésor royal)? Touchent-elles au domaine du droit privé?

Pour ce qui est des personnes, qui remplissent une fonction dans le domaine de la justice, nous savons qu'à la fin du II^e siècle, Ptolémée VIII Evergète II défend les laocrites contre les chrématistes et définit exactement la compétence des différents tribunaux¹. Le roi se pose ici en défenseur de l'autonomie tandis qu'ailleurs les Lagides favorisent l'unification du droit.

¹ *P. Tebt. I, 5, IX, 207-220.*

Insisterons-nous dès lors avec certains savants, comme par exemple R. Taubenschlag¹, sur le rapprochement entre deux systèmes juridiques et sur les influences réciproques ou admettrons-nous, avec d'autres, qu'au cours de la période ptolémaïque, la synthèse ne s'est pas réalisée entre le droit égyptien et le droit grec ? « A la fin de cette époque, écrit M. E. Seidl², le droit démotique se trouvait toujours à côté du droit grec à peu près comme au début. » « Et je ne suis pas sûre, ajoute M^{me} Préaux³, qu'il faille souscrire à l'une des conclusions que M. Taubenschlag tire de son relevé des faits à savoir qu'on aurait essayé de provoquer, dans la pratique un amalgame des deux droits. Les cas d'influences qu'il rassemble témoignent sans doute de processus de réception mais ils ne permettent pas d'assurer que ceux-ci relèvent d'une volonté d'unification. »

En ce qui concerne l'armée des Lagides, son caractère grec ou macédonien est généralement admis. Notons d'abord que les officiers et même les soldats sont en majorité Grecs ou Macédoniens et que les titres des officiers éponymes évoquent ceux que portent les magistrats et les prêtres.

On a parfois pensé qu'après la bataille de Raphia, en 217 avant J.-C., à laquelle les Egyptiens avaient pris part dans une formation régulière, la situation avait changé et qu'aux II^e et I^{er} siècles, les indigènes étaient parvenus à s'imposer. Il est vrai que durant cette dernière période les Egyptiens furent admis à l'armée en nombre plus élevé qu'avant Raphia, mais il est impossible de se prononcer sur l'ampleur de leurs effectifs. On leur confia des missions importantes: des Egyptiens faisaient partie dorénavant de la garde royale ou occupaient des postes de commande. Leur situation

¹ *Die Geschichte der Rezeption des griechischen Privatrechts in Aegypten*, in *Atti del IV Congresso internazionale di Papirologia*, Milano, 1936, pp. 259-281. ² E. SEIDL, *Ptolemäische Rechtsgeschichte*, Erlangen, s. d., p. 86.

³ *Sur la réception des droits dans l'Egypte gréco-romaine*, in *Revue internat. droits Antiquité*, 5 (1950), pp. 349-359. Voir p. 350.

sociale s'améliora: au lieu de cinq aroures, comme au III^e siècle, ils en cultivaient maintenant trente, au moins dans certains cas.

Ces changements, introduits pour des raisons d'ordre surtout technique, ne placèrent point les indigènes sur un pied d'égalité avec les étrangers, qui, à cette époque, constituaient toujours le gros de l'armée des Lagides.

Dans l'histoire militaire des Egyptiens, les événements de Raphia ne furent qu'une parenthèse¹.

Une autre indication du caractère grec ou macédonien de l'armée des Lagides est fournie par la structure de celle-ci. Les subdivisions, comme par exemple l'infanterie, la cavalerie, la garde royale, les troupes d'élite et les armes spéciales, montrent que cette armée répond à la conception répandue dans tous les Etats hellénistiques et qui est issue de la Macédoine et de la Grèce.

D'autre part, le passé égyptien survit dans l'organisation de la clérouchie, qui est d'origine pharaonique et que les Lagides ont adoptée dès le début de leur règne.

Aux II^e et I^r siècles, un élément nouveau apparaît: une armée nationale professionnelle, distincte de l'organisation clérouchique, qui réunit des éléments de nationalité différente. Des descendants d'immigrés grecs de la période précédente² en font partie de même que des Egyptiens d'origine variée, en particulier des fils de prêtres-fonctionnaires indigènes³. Des groupes d'origine ethnique différente servent ensemble dans les mêmes garnisons sous les mêmes officiers.

Il serait évidemment précieux de connaître l'importance numérique et tactique de cette partie de l'armée des Lagides. Malheureusement les renseignements font défaut sur ce

¹ W. PEREMANS, *De Egyptenaren in het leger van de Lagiden*, in *Meded. Kon. Vl. Acad. Klasse der Letteren*, jg. 13, n° 3, Brussel, 1951, 18 pp., voir page 18. ² *Pros. Ptol. II*, 2884, 2206. ³ *Pros. Ptol. II*, 3925, 4021, 4180, cf. *Pros. Ptol. I*, 286.

point, ce qui nous empêche de mesurer dans ce secteur le mélange des nationalités ou leur influence réciproque.

La vie militaire implique l'idée du gymnase, qui constitue une préparation à l'armée et qui entretient avec celle-ci des relations suivies. Les militaires y jouent un rôle important et parmi les soldats on rencontre des neaniskoi. Au III^e siècle, cette institution est organisée au profit de militaires ou de clérouques, groupés surtout en politeumata.

Mais on peut se demander ce que le gymnase est devenu aux II^e et I^r siècles. Faut-il admettre avec Brady¹ qu'à un moment donné des indigènes y ont été admis ? Et quel est le sens exact de la lettre « troublante » dont parle Lanney ?²

Résumons-nous en disant que les militaires, mentionnés dans ce texte, appartiennent à l'armée professionnelle, déjà signalée, et font des exercices qui ressemblent à ceux des gymnases. Mais nulle part, ici ni ailleurs, il n'est dit que des Egyptiens sont entrés au gymnase. On semble avoir respecté dans ce milieu la distance entre immigrés et indigènes.

Le caractère grec de cette institution apparaît aussi clairement lorsqu'on examine le rôle qu'elle joue dans la civilisation en Egypte.

Ces centres d'hellénisme³ sont conçus de façon défensive. Ils protègent l'élément grec dans un milieu qui, au moins en province, est resté foncièrement oriental. Ils n'ont pas pour but, et d'ailleurs ils en seraient incapables, d'exercer une influence profonde sur les Egyptiens. Le gymnase n'a pas été utilisé par les Lagides pour helléniser l'Egypte, pour faire pénétrer la culture grecque parmi les Egyptiens.

Mais il est fermé à ceux qui ne sont pas des Grecs.

Les quelques données éparses dont nous disposons concernant l'histoire des arts, des sciences et des lettres

¹ *Gymnas.*, pp. 16-17. ² *Armées*, II, 866. ³ U. WILCKEN, *Grundzüge*, p. 139.

semblent montrer que non seulement les savants, les artistes et les écrivains sont grecs en grande majorité, mais que la conception de ces aspects de la civilisation ainsi que les idées de base le sont également.

Ne pourrait-on pas souligner par exemple l'esprit de recherche présidant aux travaux des savants à cette époque et qui les distingue nettement de l'attitude des Orientaux, satisfaits pas la description des phénomènes ?

Il faut évidemment être attentif aux remarques judicieuses, formulées par W. Otto¹ et relatives aux arts plastiques et à la littérature. Partant de l'idée que la période hellénistique se caractérise surtout par un mélange de civilisations, il souligne la tendance au rapprochement entre l'esprit grec et certaines formes de vie en Orient². Il insiste sur les liens culturels entre la Grèce et l'Orient, sans toutefois fournir une preuve décisive de la fusion de leurs civilisations à l'époque hellénistique.

Dans le domaine de la religion on a souvent mis l'accent sur l'influence de l'Orient.

On pourrait renvoyer ici à l'exposé classique de F. Cumont³, ou citer, à titre d'exemple, un passage des hymnes de Madinet Madi, composés en grec par le prêtre égyptien Isidore en l'honneur d'Isis⁴.

« Tous les hommes qui vivent sur la terre infinie, Thraces, Hellènes et tous les Barbares, chacun en sa langue, la langue de son père, disent ton nom si beau que tous hautement révèrent. Les Syriens t'appellent Astarté-Artémis, maîtresse; les Lyciens te nomment Léto, maîtresse; les Thraces t'appellent mère des dieux; les Hellènes Héra au grand trône ou Aphrodite, ou la sage Hestia et Rhéa et Déméter et les Egyptiens t'appellent Thiouis. C'est qu'à toi seule

¹ *Kulturgeschichte*, pp. 126 et suiv. ² Op. laud., p. 117. ³ *Les Religions orientales dans le paganisme romain*. Paris, 1929⁴. ⁴ I, 14-25. Trad. Cl. PRÉAUX, in *Chron. Eg.*, 13 (1938), p. 169.

tu es toutes les déesses qu'invoquent les peuples: ὅτι μούνη εἴς συ ἀπασαι αἱ ὑπὸ τῶν ἐθνῶν ὀνομαζόμεναι θεαὶ ἀλλαι.»

Dans une étude récente, P. Fraser¹ a réexaminé le culte de Sarapis dans le monde hellénistique et montré une nouvelle fois l'influence énorme d'une divinité orientale dans le monde grec.

Mais il est impossible de ne pas mentionner ici la thèse de C. Schneider² selon laquelle l'évolution religieuse fut plus empreinte d'éléments grecs qu'on n'en a admis jusqu'ici. En suivant attentivement le cheminement de cette pensée, on se demande si dans le monde hellénistique le facteur religieux a été réellement, comme on l'a cru long-temps, un lien entre les différents groupes ethniques.

Si l'on pouvait se fier à cette interprétation grecque de cultes orientaux, il faudrait conclure que même dans le domaine de la religion, nous retrouvons deux conceptions différentes, orientale et grecque, qui ne se rejoignent pas. Chaque groupe ethnique semble être jaloux de son autonomie.

Dans l'étude de la vie économique, analysée par M. Rostovtzeff de façon aussi magistrale, il est inutile de souligner une nouvelle fois l'opposition fondamentale entre la liberté grecque et le dirigisme des Orientaux. Mais on peut se demander quel a été le résultat pratique de la confrontation de ces deux systèmes en Egypte ptolémaïque.

Bien que la direction de la vie économique fût confiée à des Grecs, le dirigisme a prévalu. Le but de l'activité économique était en premier lieu de remplir le trésor royal et de sauvegarder les intérêts du roi. Du point de vue du souverain, il était avantageux d'appliquer le système dirigiste de l'Orient et d'en confier la direction aux Grecs³.

¹ *Two Studies on the Cult of Sarapis in the Hellenistic World. Opuscula Atheniensia*, III (1960), 1-54. ² C. SCHNEIDER, *Die griechischen Grundlagen der hellenistischen Religionsgeschichte*, in *Archiv. Relig. Wiss.*, 36 (1940), 300-347. ³ ROSTOVTEFF, *Soc. Ec. Hist.*, I, p. 272 sq. Voir plus haut p. 142, n. 1.

Il reste enfin la vie privée en Egypte ptolémaïque.

La population ne compte pas, dans ses différentes couches, le même nombre d'immigrés et d'Egyptiens². Les classes supérieures se composent, comme nous l'avons vu, en majorité d'étrangers. La classe inférieure est presque entièrement égyptienne. La classe moyenne accueille un nombre considérable d'immigrés, qui sans renier leurs frères d'origine, fraternisent dans leur milieu avec les indigènes et constituent avec ceux-ci, après un certain temps, une nouvelle classe de la société.

S'il existe réellement une tendance au rapprochement et à la fusion, c'est dans cette classe moyenne qu'elle se montrera tout d'abord.

Mentionnons, dans cet ordre d'idées les mariages mixtes, plus fréquents à partir de la fin du III^e siècle, ce qui indique, semble-t-il, que le rapprochement ne s'est effectué que lentement.

En effet, des contacts réguliers s'imposaient dès le début. Ainsi les clérouques, qui recevaient du roi d'Egypte un lopin de terre, avaient également droit au stathmos, au logement. Dans la plupart des cas, c'étaient les Egyptiens qu'on obligeait à mettre à la disposition des nouveaux venus une partie de leur maison. D'une façon très naturelle les contacts et les rapports s'établirent ou s'intensifièrent entre Grecs et Egyptiens.

Cette cohabitation sur le même sol causait sans doute certaines difficultés, provenant notamment de la différence de langue.

On essayait d'y remédier en faisant appel tout d'abord aux interprètes, mentionnés déjà pour l'Egypte par Hérodote², qui situe leur origine au règne de Psammétique I (664-610). Dans les papyrus de la période ptolémaïque, ils n'apparaissent que très rarement.

¹ Cf. F. OERTEL, *Zeitschr. Sav. Stiftung., Rom. Abteil.*, 59 (1938), p. 612.

² II, 154, 2.

A côté des interprètes il y avait les fonctionnaires bilingues et les scribes publics. Au niveau inférieur de l'administration, où il fallait assurer le contact avec la population de langue égyptienne, ces bilingues étaient absolument indispensables. Nous connaissons dans ce milieu deux Egyptiens, Horos et Harmaïs, qui correspondent entre eux en langue grecque¹.

Les rapports entre Grecs et Orientaux furent également facilités par les textes bilingues. Lorsque les intérêts du roi étaient en jeu, on veillait à publier les ordonnances en grec et en démotique².

D'autre part les Egyptiens qui s'adressèrent en démotique à l'administration, résumèrent leur demande en grec à l'intention des fonctionnaires³.

Il faudrait pouvoir mesurer l'intensité de cette tendance au rapprochement, mais le caractère analytique des sources dont nous disposons, nous en empêche.

Ce rapprochement est contrebalancé dans la vie privée par une tendance à l'isolement ou à l'autonomie des différents groupes ethniques. Nous voudrions revenir ici au problème de la valeur « nationale » des noms de personnes au II^e et au I^r siècles.

Pour établir cette valeur, on peut: soit confronter les noms de personnes avec les ethniques; soit étudier les arbres généalogiques et leur continuité; soit combiner l'étude anthroponymique avec l'examen des institutions en admettant qu'au III^e siècle, le nom correspond à la nationalité et que les charges, les fonctions ou les honneurs étudiés sont restés entre les mains d'un groupe ethnique déterminé. Nous limitant à l'examen de l'administration lagide, nous écrivions auparavant⁴: « Si l'on admet que les grandes

¹ *P. Petr. II*, 38 b. ² *P. Rev.*, col. 9, éd. J. BINGEN, *Sammelbuch Griech. Urkunden aus Aegypten*, Beiheft 1, 1952. ³ H. SOTTAS, *Pap. demot. Lille*, 12 à 20 (251 a. C.). ⁴ *Noms de Personne et Nationalité dans l'Egypte Ptolémaïque*, in *Le Muséon*, p. 59 (1946), 241-252, p. 247.

lignes du système élaboré au III^e siècle avant J.-C. ont été conservées, il doit être possible, en comparant les noms du III^e siècle avec ceux des siècles suivants, de voir si ces derniers reflètent encore la nationalité d'une façon approximative.»

L'essai nous a semblé fournir des renseignements intéressants. Au II^e et au I^{er} siècles nous avons retrouvé la même proportion de noms gréco-macédoniens et orientaux qu'au siècle précédent, et nous espérons que l'examen nouveau qui se poursuit en ce moment sur une plus vaste échelle confirmera les résultats de la première enquête. Les mêmes constatations peuvent se faire dans d'autres domaines de la vie publique, à l'armée, dans le clergé, chez les notaires, etc.

Il s'en suit que, si les noms de personne continuent à répondre, dans une large mesure, à la nationalité de ceux qui les portent, la coexistence des civilisations grecque et égyptienne dans la vallée du Nil n'a pas eu comme résultat un rapprochement ou des influences réciproques importantes dans le domaine de l'anthroponymie.

Conclusion

Après avoir ainsi parcouru quelques secteurs de la vie hellénistique, surtout égyptienne, il est temps de conclure.

Quelle fut, dans l'Egypte des Lagides, la tendance la plus importante, celle au rapprochement des différents groupes ethniques ou celle à l'isolement ? Le conflit de civilisations, qui divisa durant de longs siècles l'Orient et l'Occident, trouva-t-il une solution satisfaisante à l'époque hellénistique ? Que devenait dans la vie politique et économique la différence fondamentale entre la liberté et la soumission ou le dirigisme ? L'idéal grec continuait-il à s'opposer à la mentalité des Orientaux ? Voilà les questions qui demandent une réponse.

Les avis des savants sont partagés. D'aucuns considèrent la civilisation hellénistique comme une civilisation mixte, composée d'éléments grecs, macédoniens et orientaux. Nous avons cité, dans le domaine du droit, l'avis autorisé de R. Taubenschlag. Et pour d'autres secteurs, comme la littérature ou les arts plastiques, nous avons pu renvoyer aux pages captivantes de la *Kulturgeschichte* de W. Otto¹.

D'autres ne partagent pas cette façon de voir. E. Seidl distingue nettement l'apport grec et oriental dans le domaine du droit et Cl. Préaux souligne la « séparation fondamentale entre ce qui est de Grèce et ce qui est d'Egypte »².

Cette idée d'isolement et de séparation se rattache, dans l'esprit de certains, à l'importance qu'ils accordent à la vitalité de la culture grecque à l'époque hellénistique et à la continuité de cette civilisation.

Nous retrouvons cette conception dans les écrits déjà mentionnés de C. Schneider. « L'époque hellénistique » écrit M^{me} Préaux, « fut moins novatrice qu'on aurait pu le croire »³ et dans une étude consacrée aux fonctions du πράκτωρ ξενικῶν⁴ elle explique le terme ξενικός au sens de « non πολιτικός » en s'autorisant d'un texte d'Aristote⁵. Les Grecs seraient restés attachés à leurs propres idées tout en faisant au milieu mixte qu'ils connurent en Orient certaines concessions. Comme les Orientaux faisaient probablement de même, sans qu'il nous soit possible de le prouver, on assista au développement autonome de deux cultures dans un même pays.

Cette interprétation des faits est admissible dans les grandes lignes. Mais il faut tenir compte du mélange des

¹ Pages 126, 129; voir en outre pp. 94, 117 e. a. ² Cl. PRÉAUX, *Tradition et Imagination dans la civilisation hellénistique d'Egypte*, in *Acad. Roy. de Belgique. Bull. Classe Lettres*, 5^e série, t. 44 (1958), pp. 199, 207. Voir p. 213. ³ *De la Grèce classique à l'Egypte hellénistique. Note sur les contrats à clause exécutoire*, in *Chron. Eg.*, 33 (1958), pp. 102-112. Voir p. 112.

⁴ *Sur les fonctions du πράκτωρ ξενικῶν.*, in *Chron. Eg.*, 30 (1955), pp. 107-111. ⁵ *Politique*, 1314 a 10.

nationalités, qui s'est amorcé malgré toutes les barrières. Il y eut au III^e siècle une poussée d'hellénisation, suivie au II^e et au I^{er} siècles d'un mouvement d'orientalisation.

Les Orientaux ont eu l'occasion et le temps de s'helleniser et d'éviter la mésaventure d'Acréophon, un riche Phénicien, à qui Nicocréon, le roi de Salamine en Chypre, refusait la main de sa fille κατ' αἰσχύνην γένους τοῦ Ἀκρεόφωντος ὅτι αὐτῷ πατέρες ἤσαν Φοινίκες¹.

La situation n'est pas restée complètement inchangée au cours des trois siècles que nous avons parcourus. La période ptolémaïque ne forme que le commencement d'une évolution qui, continuant longtemps après Auguste, se soldera finalement au profit de l'Orient. Entre la période d'Alexandre et celle de l'empire romain, le monde hellénistique a vécu une longue préparation à l'unité².

Ce manque de cohésion non seulement entre les Etats hellénistiques, mais aussi à l'intérieur de ceux-ci, cette absence d'âme dans une société individualiste, eut comme conséquence que Rome put réaliser ses desseins de conquête sans trop de difficultés.

¹ Cf. ROSTOVZEFF, *Soc. Econ. Hist.*, p. 1072. ² N. H. BAYNES, *The Hellenistic Civilisation and East Rome*, Oxford, 1946.

DISCUSSION

M. Baldry: Perhaps I may make a start by referring to a point which arises out of the earlier part of M. Peremans' paper, and which does not greatly affect the thesis of his most interesting survey as a whole. He spoke of three periods, the first of which was characterised by a coming together, even an attempt at fusion, between Greeks and Orientals. The question I would like to raise is whether this first « period » ever existed as a historical reality at all. There seems to be no factual evidence for it, as there is for the two later periods. For our notion of it we depend on the talk of philosophers and intellectuals, and we have nothing to show that it had any reality or duration as a phase in history. At any rate, I suggest that it cannot be spoken of as a historical period in the sense in which the word can be used of the other two. Would it perhaps be better to speak of two periods rather than three?

M. Peremans: Vous avez raison, M. Baldry, de faire remarquer que la première partie de notre exposé, celle consacrée à Alexandre le Grand, ne constitue pas à vrai dire une période comme les deux autres que nous avons essayé de délimiter. Disons qu'il s'agit plutôt d'un moment; mais ce moment est fort important; il se distingue aussi bien du passé immédiat que de la période des diadoques. Nous avons donc des raisons suffisantes, je crois, pour le mettre en vedette.

M. Baldry: I agree. But I feel doubtful as to how far people living in the second period were aware that they were reacting against such earlier ideas.

M. Diller: Ein Anzeichen für die Absicht Alexanders des Grossen, in seinem Reich engere Kontakte zwischen Griechen und Nichtgriechen herzustellen, kann man auch in der Warnung vor solchen Bemühungen sehen, die Aristoteles an ihn richtete.

M. Dible: Zwar bin ich in keiner Weise Spezialist auf diesem Felde, doch sei es mir gestattet darzulegen, weshalb Tarns

Auffassung mir in vieler Hinsicht einleuchtend erscheint. Da ist einmal die schon erwähnte, vielbesprochene Massenhochzeit, die man schwerlich in den Bereich der Alexanderlegende wird verweisen können. Da ist weiter die — man darf wohl sagen — tragische Gestalt des Eumenes, des einzigen Griechen unter den grossen Generälen und Nachfolgern Alexanders. Hängt sein Scheitern nicht auch damit zusammen, dass er sich an das Programm Alexanders hielt, das auf den Widerspruch der Makedonen (und des Aristoteles), offenbar aber nicht auf den vieler Griechen stiess ? Am wichtigsten endlich ist die Entwicklung im fernen Baktrien, wo, wie Tarn und Altheim gezeigt haben, Griechen und nicht Makedonen die vielleicht grossartigste politisch-administrative Leistung der hellenistischen Geschichte vollbracht haben. Dass sie es tun konnten, ist nur dann vorstellbar, wenn sie, die eine verschwindend kleine Minorität ohne nennenswerten Nachschub bildeten, mit dem starken iranischen Adel des Landes in einem auf Gleichberechtigung und Zusammenarbeit gerichteten Verhältnis lebten. Ist es abwegig, in der Geschichte des baktrischen Reiches eine durch makedonische Opposition nicht gestörte — wenn auch nur partielle — Erfüllung des Programmes Alexanders zu sehen ? Niemand wird sich verhehlen, dass wir von den baktrischen Griechen insgesamt sehr wenig wissen, aber das, was wir wissen, erklärt sich am besten in der von Tarn vorgeschlagenen Weise und stützt die Meinung, es sei Alexander in der Tat um eine echte Partnerschaft — mindestens mit der Persern — gegangen. Endlich muss man noch bedenken, dass, wie die Flugschriften des Isokrates oder Demosthenes zeigen, seit dem frühen 4. Jh. eine ziemlich breite Öffentlichkeit in Griechenland an Publizistik und ideologisch gefärbte Propaganda gewöhnt war. So braucht es nicht verwunderlich zu erscheinen, wenn sich auch Alexander bzw. seine Umgebung dieses Mittels bediente, und nicht jede Nachricht über ein « Programm » Alexanders muss unbedingt als die Ausdeutung seiner politisch-militärischen Massnahmen durch Philosophen oder Intellektuelle späterer Zeit verstanden werden.

M. Kwapong: It may not be necessary to go the whole way with Tarn when one considers this «first period» of Mr. Peremans. Alexander, after all, died so young and much of his programme was not fulfilled by his successors after his death. It may be an exaggeration to say that «Alexander found the world in one groove and set it in another».

I think Alexander nevertheless *did* make an enormous impact, and not only on subsequent intellectuals and thinkers. Apart from such authenticated episodes like the reconciliation ceremony at Opis and the mass marriages at Susa (only Seleucus' marriage did last), we can see that Alexander's «fusion» policies must have been dictated by practical considerations. He had to face and overcome enormous problems of administration as he conquered the vast possessions of the Persian Empire. The Macedonians and Greek personnel he had with him were by themselves insufficient and inadequate for governing such an empire, if the failure of Harpalus is any guide. On the other hand, the Iranian aristocracy and other members of the Persian administrative machinery would make the government of the empire easy. It is therefore not surprising that he entrusted the civil administration to the Iranians while reserving the military control to trusted Macedonians and Greeks.

We must also remember the importance of the various cities which he founded throughout the countries he conquered. These cities, perhaps the most lasting and practical achievement of Alexander, were designed to serve many purposes — military, economic, political and what one may call cultural considerations. We know that the population of these cities was mixed — drawn from Greek mercenaries or discharged veterans, traders and native peoples — and that they were meant to serve as centres for the maintenance and diffusion of Greek culture. At any rate, this example of city-building was followed by his successors and was most successful in Bactria.

M. Reverdin: M. Kwapong a raison, et je m'apprêtais à faire des remarques analogues. L'action, souvent, précède la pensée.

Alexandre a été pressé par les circonstances. Il a pris les mesures qui lui paraissaient s'imposer, par exemple pour enracer dans les pays qu'il avait conquis la monarchie qu'il était en train de créer. Pour tenir et administrer l'Empire, Grecs et Macédoniens ne suffisaient pas. D'où la tendance à chercher des collaborateurs orientaux. Ainsi ce Bagoas, Perse, nommé triéarque lors de la descente de l'Indus.

Ce sont là quelques exemples d'actes empiriques auxquels il se pourrait bien qu'on ait donné par la suite seulement une justification idéologique. Je crois, en faisant cette remarque, rejoindre ce que nous disait tout à l'heure M. Baldry.

M. Dible: Herr Kwapong hat bereits auf die Bedeutung der zahllosen hellenistischen Stadtgründungen für die Auseinandersetzung zwischen Griechen und Nichtgriechen hingewiesen. An diesem Punkt liegt einer der wichtigsten Unterschiede zwischen Ägypten und der übrigen hellenistischen Welt. Ausser Alexandria, das als Residenz ohnehin eine Sonderstellung einnimmt, gibt es nur noch Ptolemais und Arsinoe als $\piόλεις$ innerhalb Ägyptens. In Syrien, Kleinasien, Iran usw. üben gerade die Städte eine hellenisierende Wirkung auch auf die Einheimischen aus.

Mlle Pfister: On a insisté sur le fait que les classes dirigeantes étaient presque exclusivement composées de Grecs et de Macédoniens. L'installation de ces nouveaux cadres n'a-t-elle pas été facilitée par le fait qu'Alexandre a conquis une Egypte qui venait de subir la domination perse et qui n'était plus une grande puissance ? Les Ptolémées, succédant aux Perses, n'ont peut-être pas trouvé en face d'eux une classe dirigeante égyptienne bien constituée. Le cas de l'Egypte n'est-il pas en cela un peu particulier, et sa situation différente de celle qui existait au cœur de l'empire perse ?

M. Peremans: La question, posée par Mlle Pfister, soulève quelques difficultés du fait que nous sommes très mal renseignés sur l'aristocratie égyptienne au début de la période des Lagides. Sans doute celle-ci n'avait-elle pas entièrement disparu et nous avons pu citer quelques personnages importants, appartenant à

la haute société indigène. Mais, concernant l'élément autochtone, nos renseignements sont très défectueux.

Nous voudrions surtout, dans cet ordre d'idées, souligner l'influence des sacerdoces égyptiens. Au III^e siècle avant J.-C., ils doivent s'incliner devant le pouvoir central d'Alexandrie, mais, plus tard, ils profiteront de l'affaiblissement de la monarchie pour renforcer le mouvement centrifuge en Egypte.

M. Dible: Ich darf daran erinnern, dass Ägypten zwischen den Eroberungen durch Kambyses und Alexander auch mehrere Generationen lang selbständige war, also von daher eine zur Regierung und Administration befähigte einheimische Bevölkerungsschicht haben konnte.

M. Reverdin: Une chose en tout cas, faisait défaut à l'Egypte quand Alexandre l'a conquise: une armée nationale. Je sais bien que l'armée n'a jamais joué dans l'histoire égyptienne un rôle aussi important que dans celles des Etats qui se sont succédé en Mésopotamie et dans le reste de l'Asie antérieure. Mais une nation sans armée nationale et sans traditions militaires est de toute manière relativement facile à conquérir, puis à dominer.

M. Dible: Es gab nur so etwas wie die jüdischen Garnisonen, von denen eine aus den Papyrusfunden von Elephantine bekannt geworden ist.

M. Kwapong: I would like to ask Professor Peremans about the question of his method. This concerns the value of the use of names in assessing the relationship between the Greeks and Egyptians. I think there is a danger in assuming that a purely Greek name designates a « pure » Greek. The analogy of what happens today in my own country of Ghana may be useful. There are several people with names like Anthony, Chapman, Phillips etc. who are purely Ghanian without any tincture of European blood in their veins. And no doubt there are similar examples from several other non-European countries which have had contacts with Europe. What safeguards has he provided in his use of this prosopographical evidence ?

M. Peremans: Que M. Kwapong semble douter de la valeur

des noms de personne comme indice de nationalité, cela ne doit pas trop nous étonner. Le problème est difficile, compliqué, mais très important. En général on admet qu'au III^e siècle les noms de personne reflètent assez fidèlement la nationalité de ceux qui les portent. Mais à partir du II^e siècle, la valeur « nationale » des noms de personne est mise en doute par la plupart des savants. Toutefois les recherches dans ce domaine, effectuées de la manière indiquée dans notre exposé, nous portent à croire que même au cours des II^e et I^r siècles av. J.-C., nous obtenons un résultat plus ou moins positif, autrement dit qu'à cette époque encore le nom répond *dans une certaine mesure* à la nationalité de celui qui le porte. Mais nous voudrions surtout insister sur la nécessité d'être extrêmement prudent en utilisant les données d'ordre anthroponymique.

M. Reverdin: Ne constate-t-on pas qu'après quelques générations, sinon tout de suite, les Macédoniens, les Thraces, les Cariens, les Ciliciens, parfois même les Juifs s'affublent de noms grecs ? Dès lors, n'est-il pas malaisé de distinguer, quand on ignore l'éthnique, les Grecs véritables des étrangers hellénisés ?

M. Dible: Die Frage, in welchem Umfang aus der Namensgebung auf die Volkszugehörigkeit geschlossen werden kann, lässt sich leichter beantworten, wenn man das soziale Gefälle zwischen den Bevölkerungsgruppen in einer bestimmten Zeit auf Grund anderer Kriterien genauer bestimmen kann. Ich denke etwa an die Enthellenisierung der Städte wie Palmyra oder Dura im 3. Jh. n.C., die sich z. B. in der Einbürgerung nichtgriechischer Tracht gerade bei der Oberschicht ausspricht. Das ist dann eine Hilfe bei der Interpretation der Namengebung. Es fragt sich, ob es für die verschiedenen Epochen der ptolémäischen Geschichte vergleichbare Anhaltspunkte gibt.

Aber um auf einen anderen, nicht eben einfachen Punkt zu kommen: Die Meinung Schneiders, die Isis, die sich in ptolémäischer Zeit über das Mittelmeergebiet verbreitete, sei mehr eine hellenistische als eine ägyptische Göttin gewesen, stösst doch auf schwere Bedenken. In Pompeji und anderswo sind die

Isispriester lange Zeit Ägypter. Ihre Kleidung und Lebensführung bleibt vom ägyptischen Regeln bestimmt, und auch die von den Kultgenossen geforderten Regulierungen ihres persönlichen Lebens mussten im Rahmen der einheimischen Religion noch lange Zeit fremdartig wirken.

M. Peremans: M. Dihle se demande si, en dehors de l'anthroponymie, nous disposons de renseignements qui confirment ou qui infirment la thèse que nous avons exposée. Ces données existent, mais elles sont plutôt rares. Nous songeons par exemple, aux textes qui indiquent soit l'éthnie, soit la profession de certaines personnes ou qui montrent les particularités de leur langue. Tous ces renseignements sont cependant insuffisants pour nous rassurer complètement sur la valeur « nationale » des noms de personne.

En ce qui concerne les idées de M. Schneider, notre collègue a raison de souligner les influences orientales dans la religion grecque à l'époque hellénistique. Il pourrait sans difficulté présenter de nombreux arguments en faveur de la thèse selon laquelle l'Orient détermine en grande partie l'évolution en question. Toutefois puisque, dans le cadre de nos recherches, il nous intéresse surtout de savoir si les Grecs et les Egyptiens se sont, ou non, rapprochés, nous nous demandons en premier lieu si les Grecs ont conçu les divinités égyptiennes de la même façon que les Egyptiens ou s'ils les ont interprétées à leur façon.

M. Baldry: There is one point here on which I should like a little clarification. M. Peremans has suggested that the Greeks in Egypt turned to Egyptian deities because they no longer found any satisfaction from the religious point of view in their own. But why should the Egyptian gods give them religious satisfaction when their own did not? One can understand their taking an antiquarian or intellectual interest in them, but are they likely to have taken a genuine religious interest?

M. Peremans: L'intérêt que témoignent les Grecs aux divinités égyptiennes peut s'expliquer de différentes manières. La religion dédommage quelque peu l'homme de l'époque hellénistique,

pour qui l'accès à la vie politique est devenu plus difficile (Festugière, *Liberté et Civilisation*, p. 53). En outre, il semble bien que les cultes orientaux ont exercé un attrait spécial sur les Grecs de la diaspora. On sacrifie à la divinité du lieu comme c'est l'usage partout (Préaux, *Les Grecs en Egypte*, p. 72) et on commence à s'écartier de la religion de la Polis pour se tourner vers l'Orient. L'époque hellénistique, dit Nilsson (*Gr. Relig.*, II, p. 125), est une période de transition.

M. Reverdin: Il ne faut pas envisager la religion sous son aspect spirituel et spéculatif seulement, me semble-t-il, mais aussi sous son aspect social. Les Grecs de la diaspora égyptienne n'ont plus de raisons politiques de s'assembler. Ils sont également privés des fêtes religieuses qui étaient un élément essentiel de la vie de la cité. Songez à l'importance que Platon donne à ces fêtes dans les *Lois*. C'est en partie par leur truchement que se fait l'éducation du citoyen. C'est en outre à l'occasion de ces fêtes que la communauté se manifeste et prend conscience d'elle-même.

N'est-il dès lors pas naturel que les Grecs d'Egypte aient éprouvé le besoin de trouver des occasions de se rassembler, qu'ils aient été tentés de prendre part aux fêtes religieuses du pays qu'ils habitaient, ou d'organiser des fêtes de même nature ?

M. Dible: Darf ich Sie fragen, Herr Peremans, was Sie im Hinblick auf unser Gesamtthema von der Entstehung oder Erfindung des Serapis-Kultes halten ? Glauben Sie, dass diese religionspolitische Massnahme bereits ein tieferes Interesse der angesprochenen Griechen an Elementen ägyptischer Religiosität voraussetzt ? Und was hat man andererseits von der Orakelliteratur zu halten, die uns zum Teil ja auch durch Papyri bekanntgeworden ist ? Offenbar wendet sich die griechische Übersetzung von Orakeln orientalischer Herkunft als Mittel politischer oder sozialer Einflussnahme doch an Menschen griechischer Sprache, denen die Gedankenwelt orientalischen Religion vertraut ist, allerdings erst in spätptolemäischer Zeit.

M. Peremans: L'institution du culte de Sarapis semble être un acte de nature politique, concernant en tout premier lieu le roi, son entourage et ses conseillers.

De l'avis de certains auteurs, Sarapis aurait dû servir les plans de Ptolémée I et canaliser le courant qui entraînait les Grecs vers les cultes orientaux; mais il est malaisé de se prononcer sur les intentions de Ptolémée I dans cette matière.

Il est probable que dès le début de la domination des Lagides, les immigrés grecs, suivant l'exemple de leurs ancêtres, ont été séduits par les cultes égyptiens.

Parmi les oracles, c'est celui du Potier qui a été le plus commenté. Il date peut-être dans sa version originale, démotique, du III^e siècle av. J.-C. et se retrouve, traduit en grec, dans un papyrus du III^e siècle de notre ère (Préaux, *Chron. Eg.*, 11 (1936), p. 525). On peut se demander à quel moment et pourquoi cet élément d'une vieille tradition a été déterré. Voulait-on se servir de ces textes pour amener la population à la révolte contre Alexandrie, ville haïe ? On est intrigué par le fait que cet oracle a été traduit de l'égyptien en grec. Si cette traduction date de l'époque ptolémaïque, elle montre que le mouvement révolutionnaire ne se limitait pas aux Egyptiens, et que l'agitation dans le pays avait un but social plutôt que national. Cette histoire politique et sociale nous éloigne quelque peu de l'évolution religieuse.

M. Reverdin: En tous cas, à Délos, c'est bien un Egyptien, comme vous le disiez ce matin, qui a introduit le culte de Sérapis. L'inscription trouvée dans le plus ancien Serapeum — celui qu'on voit en gravissant le chemin qui conduit à la terrasse des dieux orientaux et au Cynthe — est à cet égard parfaitement claire. Mais une fois ces cultes étrangers établis par des étrangers, les Grecs tendent à y participer; et comme cela peut donner lieu à des désordres, on prend des mesures de police. Ainsi celle qui imposa un grand prêtre athénien aux sectateurs déliens de Haddad et d'Atargatis.

M. Diller: Die allgemeinen Argumente, die Herr Peremans für ein Interesse der sozial führenden griechischen Schicht im

Ptolemäerreich an der ägyptischen Religion anführt, sind sehr einleuchtend. Bemerkenswert ist aber, dass sich z. B. im Werk des Kallimachos keine Anzeichen für ein derartiges Interesse finden, sondern dass er sein weitreichendes Interesse auch für sehr abgelegene Ausdrucksformen der Religion und der Mythologie durchweg der griechischen Überlieferung zugewandt hat. Kallimachos hat die Apotheose der Arsinoe und die unter die Sterne versetzte Locke der Berenike besungen, Theokrit die Geschwisterehe des Ptolemaios Philadelphos gelesen. Bei beiden findet sich aber kein Zeugnis dafür, dass sie sich zur Rechtfertigung oder zur Darstellung einer im eigentlichen Sinn ägyptisierenden Religionspolitik der Ptolemäer veranlasst gesehen hätten.

M. Peremans: Les remarques de M. Diller sur Callimaque et Théocrite correspondent parfaitement à l'image que nous nous faisons de ces représentants de la civilisation grecque. Nous avons fait remarquer que savants et artistes vivent quelque peu en marge de la vie publique, dans des conditions différentes de celles des hommes politiques et des militaires. On constate par exemple que les premiers ne portent pas de titres auliques.

D'autre part, les observations de notre collègue renforcent la conclusion générale de notre exposé tendant à montrer le développement autonome des civilisations grecque et égyptienne en Egypte ptolémaïque.

M. Reverdin: Permettez-moi de poser encore une dernière question à M. Peremans: dans quelle mesure estimez-vous que les Grecs ont transporté et célébré en Egypte le culte de leurs propres dieux, selon les rites consacrés par leur propre tradition ?

M. Peremans: Les papyrus nous ont conservé des textes, où nous voyons des immigrés groupés pour célébrer leurs cultes ancestraux. Un exemple typique, connu par les archives de Zénon, est celui de Zeus Labrandaios (nom dérivé de celui de la ville Labranda en Carie), adoré dans le milieu des Cariens habitant l'Egypte.

M. Dible: Es ist bekannt, dass in frühseleukidischer Zeit die

einheimische Astronomie in Babylonien eine grosse Blüte erlebte. Meines Wissens kann man nicht näher entscheiden, ob es sich hier um die Frucht einer autonomen Entwicklung handelt oder ob ein Gelehrter wie Kidinnu von griechischen Kollegen Anregungen erhielt. Meine Frage geht nun dahin, ob es irgendein Zeugnis dafür gibt, dass in Ägypten innerhalb bestimmter Wissenschaften, etwa in der Medizin, ägyptisch-griechische Wechselbeziehungen gab ?

M. Diller: Es besteht kein Grund, in der alexandrinischen Medizin der Ptolemäerzeit ägyptischen Einfluss anzunehmen. Die Lehren der hellenistischen Ärzteschulen, z. B. der Hero-phileer, der Erasistrateer oder der Empiriker, lassen sich ohne Schwierigkeit als Weiterentwicklung medizinischer Lehren des 4. Jh. (etwa der koischen Medizin) und philosophischer Anschauungen fröhellenistischer Zeit (etwa des Peripatos und der akademischen Skepsis) erklären.

M. Peremans: La réponse donnée par M. Diller à M. Dihle correspond, une fois de plus, à notre conclusion générale. M. Diller admet le développement autonome de la médecine grecque à Alexandrie, et nos recherches prosopographiques confirment cette thèse. Parmi les quelque soixante médecins que nous connaissons, il n'y a, pour ainsi dire, que des étrangers.